

FONDATION JEAN MONNET POUR L'EUROPE

MJM 27 : Interview de Jean Monnet par Gilbert Gantier : Fonds Jean Monnet : documents audiovisuels

Transcription intégrale

Track 1, 0'00" : Question : Monsieur Monnet, vous avez été l'instigateur et l'auteur du premier Plan français de modernisation et d'équipement, que tout le monde connaît d'ailleurs sous le nom de Plan Monnet. Comment le développement de ce plan vous a-t-il amené à dépasser en quelque sorte l'échelle nationale, et à préconiser, à l'échelle de l'Europe, une Communauté du charbon et de l'acier, communément appelée Plan Schuman ?

Track 1, 0'32" : Réponse Jean Monnet : (JM) : Vous me posez beaucoup de questions. Mais enfin, oui, je suis d'accord, j'ai été l'instigateur du Plan de modernisation. Il faut bien se souvenir qu'en 1945, lorsque le Général de Gaulle m'a nommé Commissaire au Plan, la France devait réparer, reproduire tous ses moyens de production. Tout était à reconstruire. Après quelques années de travail, nous nous sommes rendus compte, quand je dis nous, je pense à tous ceux qui formaient l'équipe du Plan, c'est-à-dire en particulier Hirsch, Uri, Marjolin, que nous étions au bout des ressources françaises. Comment était-il possible d'assurer l'augmentation constante du niveau de vie des Français, en utilisant uniquement les ressources que nous trouvions dans les limites de nos frontières ? On pensait que cela n'était pas possible. Comment était-il possible que des pays européens ayant de cinq à cinquante millions d'habitants au maximum, puissent penser concurrencer des entités aussi vastes que l'Amérique qui a cent quatre-vingts millions d'habitants, ou la Russie, dont les ressources sont immenses ?

Or, nous étions en face d'une situation où il n'était pas seulement nécessaire de produire en grandes quantités pour produire mieux, il était nécessaire que nous exportions. Il était nécessaire que nous exportions parce qu'une grande partie de nos ressources sont importées de l'extérieur. Alors il était bien évident que pour être compétitifs à l'extérieur, pour produire à l'intérieur et augmenter le niveau de vie des Français, il fallait un vaste marché intérieur comparable à celui des Etats-Unis. Il était clair que seule la création d'un marché de cette nature nous permettrait de faire face à nos problèmes.

Track 1, 2'51" : (Q) : Mais est-ce que la méthode de travail qui a permis de réaliser le Plan Monnet, dont nous parlions tout à l'heure, pouvait être transposée à l'échelle de l'Europe ?

Track 1, 3'02" : (JM) : Je le pense, parce qu'entre la France et ses ressources et ses frontières, et l'Europe, et ses ressources et ses frontières, il n'y a de différence que celle que nous voulons bien y établir par les frontières elles-mêmes. Pour cela il faut adopter une méthode collective d'action commune. Une action individuelle ne permet pas de résoudre les problèmes, et c'est au Plan de modernisation que s'est précisée pour moi la méthode qui a été appliquée ensuite à faire l'Europe.

Il était clair que pour assurer la reconstruction de la France, il était indispensable que tous les Français y contribuent, chacun avec sa diversité. Nous avons donc réuni autour de la même table producteurs, syndicalistes, administrateurs. Ce ne pouvait être qu'une œuvre collective et commune, ainsi que je viens de vous le dire, et qui

constitue en même temps une création continue, de façon que chacun n'ait pas à se demander toujours si ce qui a été fait ne va pas être changé, afin que nous puissions tous envisager l'avenir avec confiance.

Nous, au Plan, prenions une vue d'ensemble, c'est capital dans toute cette affaire, il ne s'agit pas seulement d'avoir une vue partielle, il faut avoir une vue d'ensemble de la France, et nous pouvions indiquer les objectifs aux syndicalistes, aux producteurs et administrateurs que nous réunissions autour de la même table. Mais comment les atteindre ? c'était l'affaire collective de tous les Français. Nous avons organisé le Plan de modernisation sur cette base.

Track 1, 4'54" : (Q) : Et pour la Communauté du charbon et de l'acier, vous avez employé une méthode en quelque sorte comparable ?

Track 1, 4'58" : (JM) : Pour la Communauté européenne du charbon et de l'acier, nous avons appliqué les mêmes principes et nous les avons appliqués au commencement de l'organisation de l'Europe. Nous avons réuni autour de la même table, au sein des mêmes institutions communes, les ministres nationaux qui prennent chacun la vue des nécessités de leur pays, la Commission européenne prenant une vue d'ensemble. Je dis bien une vue d'ensemble européenne. L'assemblée, la Cour de justice, le Comité consultatif qui comprend les syndicats et les producteurs des six pays, complétaient l'ensemble européen.

Track 1, 5'40" : (Q) : Mais pourquoi avez-vous choisi de réaliser d'abord cette Europe autour de deux produits, de deux produits seulement, de l'industrie lourde européenne, le charbon et l'acier ?

Track 1, 5'50" : (JM) : D'abord, nous n'avons pas essayé de régler tout en même temps. Nous avons commencé et nous avons commencé avec ce que nous avons pensé être les produits les plus importants, à l'époque, et les plus simples de l'ensemble de l'économie.

Nous avons pensé que si un vaste marché commun européen du charbon et de l'acier, qui était plus facile à faire qu'un marché commun comprenant tous les autres produits, si ce marché commun était créé et fonctionnait, il serait alors prouvé que les mêmes principes pouvaient être étendus aux autres produits, et qu'un vaste marché commun pouvait alors être créé. Mais pour cela il fallait prouver le mouvement en marchant ; si nous nous étions trompés dans notre jugement, alors il faudrait revenir en arrière aux formes nationales du passé, ou faire les ajustements que l'expérience nous indiquait comme nécessaires.

Track 1, 6'45" : (Q) : En fait, l'expérience a montré que vous ne vous étiez pas trompés.

Track 1, 6'50" : (JM) : Non, l'expérience a montré que nous ne nous sommes pas trompés. Le Marché commun en fait la preuve. Entre autres, autour de nous, l'élaboration de la politique agricole, absolument impossible sur une base nationale, difficile sur une base européenne, est tout de même possible. La recherche d'une union monétaire possible seulement si les Six s'unissent, dans l'organisation d'une action commune, la transformation de la plupart de nos industries, fusions, etc...Les conditions sociales s'améliorent, c'est vrai, mais pas encore assez. Elles sont cependant facilitées par la création graduelle de l'union économique de l'Europe qui est en route.

Track 1, 7'31" : (Q) : Mais cette union économique de l'Europe n'est pas une fin en soi. Pouvez-vous, Monsieur Jean Monnet, nous dire les raisons générales politiques, qui ont animé votre action ?

Track 1, 7'42" : (JM) : Certainement que nous étions préoccupés de l'aspect économique du développement de l'Europe. Comme je viens de vous le dire, sans le développement économique, on ne peut pas améliorer les conditions de vie des citoyens. Mais nous étions aussi grandement influencés, et nous le sommes encore, pour ma part je le suis profondément, par la préoccupation d'éviter la guerre. Nous étions animés, non seulement par ce sentiment, mais par une réaction contre l'état de guerre habituel en Europe, et contre la guerre froide et les incertitudes de l'avenir.

Nous étions convaincus que seul l'établissement de l'égalité, je veux dire l'égalité entre les nations de l'Europe, vainqueurs ou vaincus, et n'oublions pas que nous étions cinq ans après la guerre, permettrait de créer une

Communauté européenne, de crever l'abcès des relations franco-allemandes dont nous avons tant souffert dans le passé. Nous étions convaincus, ainsi que le Plan nous en avait donné la leçon, qu'une action européenne commune, collective de ces nations d'Europe était nécessaire.

Track 1, 9'04" : (Q) : Mais comment, par quelles méthodes était-il possible d'organiser l'action commune de ces pays d'Europe, de façon qu'ils prennent ensemble des décisions et que ces décisions ne soient pas remises en question ? depuis longtemps les Européens avaient cherché une solution à ce problème. Quel est donc l'élément nouveau qui a commencé à donner vie à cette Communauté européenne ?

Track 1, 9'26" : (JM) : Jusqu'alors la souveraineté nationale de chacun des pays, appliquée selon ce qu'il pensait être ses intérêts nationaux, avait réglé toutes les questions, mais aussi souvent avait entraîné la guerre. Si nous acceptons qu'il faut un vaste marché et qu'il faut établir des intérêts communs matériels entre les pays qui en font partie, alors inévitablement, il faut trouver une forme de délégation de souveraineté nationale à des institutions communes. Il faut que chacun des pays consente à fusionner dans des institutions communes européennes, certains éléments de cette souveraineté nationale, de telle sorte que les problèmes autrefois traités nationalement et devenus insolubles, soient traités comme des problèmes européens communs, devenus solubles du fait même de l'organisation collective. La politique agricole nous le montre. C'est un bon exemple. L'organisation de la Communauté économique européenne, en même temps qu'elle unit les nations qui y participent pour une action commune, a le mérite de conserver les caractéristiques des nations qui en font partie. Cette action commune peut être poursuivie grâce aux institutions communes et aux règles qu'elles appliquent, qui sont les mêmes pour tous.

Le traité du charbon et de l'acier a prévu ces dispositions au sein d'institutions communes, acceptant les mêmes règles pour des produits limités. Le traité du charbon et de l'acier a prévu ces dispositions au sein d'institutions communes, acceptant les mêmes règles pour des produits limités, le charbon et l'acier. Ces règles européennes, depuis, ont été étendues et adaptées aux exigences du Marché commun. La France et l'Allemagne se sont attachées, dans l'égalité, à régler leurs problèmes économiques en commun. Vous connaissez la suite. Unis par des règles et des institutions communes, nos deux pays, autrefois opposés, se rapprochent, et, graduellement, avec l'Italie et le Benelux, créent des intérêts matériels communs. Ainsi se poursuit l'établissement de l'Europe économique à laquelle participent ceux des pays qui en ont accepté les règles et les principes, la France, l'Allemagne, l'Italie et le Benelux. En fait, la Communauté du charbon et de l'acier a ouvert la voie à l'organisation de l'Europe et établi les principes sur lesquels se base graduellement l'union des pays de l'Europe de l'Ouest.

Track 1, 12'17" : (Q) : Monsieur Jean Monnet, je voudrais vous demander maintenant de préciser un peu un point d'histoire. Vous venez de nous parler du rapprochement nécessaire des peuples, du rapprochement de la France et de l'Allemagne ; mais je voudrais que nous arrêtions un instant sur cette question, et vous demander quelle a été la réaction du ministre français que vous êtes allé voir, lorsque vous lui avez proposé ce plan, qui était Monsieur Robert Schuman, ministre des Affaires étrangères.

Track 1, 12'48" : (JM) : N'oubliez pas que nous étions en 1950, en mai 1950, et que devait se tenir à Londres une réunion, qui d'ailleurs s'est tenue, des ministres des Affaires étrangères, Américains, Anglais, Français, etc.... afin de décider de la politique à suivre par les alliés vis-à-vis de l'Allemagne. Beaucoup étaient en faveur de suivre la politique de 1918, qui était une politique de domination, politique qui, tout le monde le sait, nous a conduits à la catastrophe. Monsieur Schuman pensait autrement et il cherchait la solution.

Nous avons longuement et souvent discuté de cette affaire. Finalement il a accepté et approuvé les propositions que nous lui avons faites, et dont je vous ai expliqué l'essentiel, car il voyait la possibilité d'établir en Europe, non pas la domination, mais l'égalité. Son grand mérite est d'avoir fait de cette proposition une proposition du gouvernement français, et d'en avoir rendu l'exécution possible.

Track 1, 14'21" : (Q) : Est-ce que vous aviez pris contact avec les Allemands ? je crois que c'était le Chancelier Adenauer qui était à l'époque à la tête du gouvernement allemand ?

Track 1, 14'30" : (JM) : Oui. Dès le commencement de mai, j'avais été voir le Chancelier Adenauer, avec Monsieur Clappier d'ailleurs, et le Chancelier Adenauer nous a dit « J'accepte le plan français, mais n'oubliez pas que vous me

demandez de mettre dans une unité européenne le plus grand actif allemand. Mais je ne veux pas faire une affaire. Je veux poser les premières pierres d'un rapprochement entre la France et l'Allemagne. ». C'est ce qu'il a fait.

Track 1, 15'06" : (Q) : Monsieur Jean Monnet, puisque nous sommes dans l'histoire, pourrions-nous régler un autre point : l'Angleterre n'a pas participé à la CECA, ni plus tard au Marché commun. Est-ce que vous n'avez pas pris contact avec les Anglais comme vous l'avez fait avec les Allemands ?

Track 1, 15'21" : (JM) : Si. J'ai été à Londres en mai 1950 avec Monsieur Schuman, et j'ai négocié avec le gouvernement anglais. Je voudrais dire là une chose avant d'aller plus loin. C'est qu'en 1949, avant par conséquent que la proposition Schuman ne soit faite, j'étais au Plan, et j'avais proposé, Monsieur Petsche étant ministre des Finances, au gouvernement anglais, Sir Stafford Cripps étant aux Finances anglaises, j'avais proposé de rechercher la possibilité de fusionner les économies française et anglaise. Mais ces conversations n'ont pas abouti, et c'est alors qu'un an après, dans les conditions que je viens de vous expliquer, nous avons proposé aux Allemands, aux Italiens, au Benelux, de se joindre à nous dans la proposition Schuman.

J'ai été à Londres pour demander aux Anglais de se joindre à cet effort européen. A ce moment là les Anglais n'étaient pas favorables. Ils n'étaient pas favorables à la délégation, à la fusion des souverainetés qui est absolument indispensable, ainsi que je viens de vous l'expliquer. Nous n'avons pas pu poursuivre nos discussions plus loin. Mais depuis vous pouvez voir comme moi que l'Angleterre a évolué. Voilà trois ans, elle a demandé à faire partie du Marché commun. Maintenant elle le demande à nouveau. Mais elle ne le demande pas simplement au point de vue économique, elle demande à participer à l'action européenne.

Une profonde transformation s'est faite en Angleterre depuis maintenant dix ans. Le Marché commun a réussi. L'Allemagne, la France, l'Italie et le Benelux sont en voie de créer une organisation européenne, l'Angleterre accepte tout cela. Elle ne l'ignore pas, au contraire. Elle se rend compte qu'aujourd'hui son destin n'est plus le destin impérial du passé, mais le destin lié à l'organisation et au développement de l'Europe. Elle est convaincue, elle le dit et je le crois, que, non seulement au point de vue économique, une Europe qui comprendrait l'Angleterre deviendrait une force très grande, puisqu'elle aurait 240 millions d'habitants, deviendrait la deuxième puissance économique du monde, mais encore que, politiquement, l'Europe comprenant l'Angleterre aura un poids dans le monde, et pourra apporter une contribution à l'organisation de la paix que l'Europe, telle qu'elle est constituée, ne peut pas faire.

Track 1, 18'42" : (Q) : Et cette Europe, quelles pourraient être ses relations, comment voyez-vous ses relations avec les Etats-Unis et avec la Russie ?

Track 1, 18'51" : (JM) : Je pense que les relations entre l'Europe et les Etats-Unis doivent être établies sur une base d'égalité. Nous venons de voir les négociations qui se sont poursuivies entre la Communauté européenne parlant par une seule voix dans le domaine économique, et l'Amérique, et qui ont abouti à ce qu'on appelle la négociation Kennedy.

Il n'y a pas, à mon avis, de solution aux difficultés nombreuses, comme nous le voyons tous les jours, entre l'Amérique et l'Europe, sans l'acceptation de l'égalité entre les deux, l'Amérique et l'Europe. Pour cela il faut faire l'Europe. Et puisque nous sommes dans le domaine économique, il faut compléter la négociation Kennedy par des arrangements négociés entre l'Amérique et l'Europe, qui permettent de régler ces questions économiques sur un pied d'égalité, et à mesure que l'Europe se fera, négocier avec les Etats-Unis graduellement, politiquement, militairement, des arrangements basés sur l'acceptation de l'égalité. En ce qui concerne la Russie, qui n'a pas encore reconnu le Marché commun, je crois que ce qu'il faut faire, c'est d'établir entre l'URSS, les pays de l'Est et le Marché commun, des relations basées sur une organisation commune permettant de discuter les problèmes économiques d'une manière constante.

Je crois que ce sont là les premiers pas à faire. Ils ne règlent pas l'ensemble des questions. Mais on ne peut pas régler toutes les questions.

Ce qu'il faut, c'est marcher dans une voie. Nous venons de le montrer dans l'affaire européenne. Il s'agit maintenant de la montrer dans les relations avec l'Amérique et l'URSS.

Thèmes

- Allemagne et France, rapprochement
- Communauté du charbon et de l'acier, création
- Europe et Etats-Unis, relations
- Europe et U.R.S.S., relations
- France et Allemagne, rapprochement
- France :
- Production
- Reconstruction
- Grande-Bretagne :
- Entrée dans la Communauté européenne
- Entrée dans le Marché commun
- Guerre, règlement
- Guerre froide
- Institutions communes européennes
- Marché commun, création
- Paix, construction
- Plan français de modernisation et d'équipement (Plan Monnet), mission
- Souveraineté nationale, délégation
- Union économique européenne, création

Personnalités

- ADENAUER, Konrad
- CLAPPIER, Bernard
- GAULLE, Charles de
- HIRSCH, Robert
- MARJOLIN, Robert
- PETSCHKE, Maurice
- SCHUMAN, Robert
- URI, Pierre